



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention d'un diplôme de master

Option : psychologie de travail et des organisations

Thème

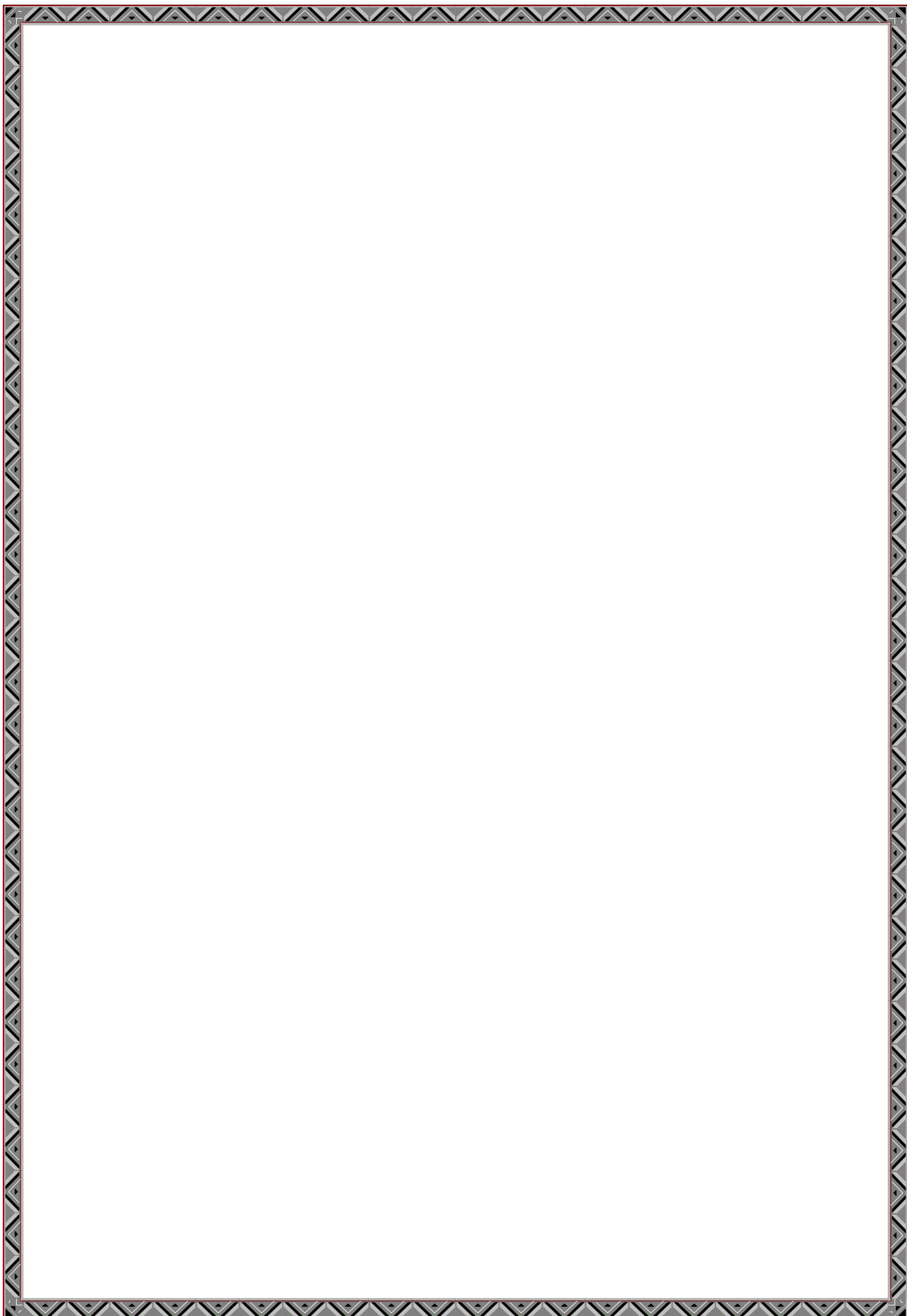
**Sécurité au travail étude de cas a l'entreprise
portuaire de Bejaia (EPB)**

-YAHIAOUI SABAH

- AIT OUARAB Sabiha

-ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/2018

-Encadré par : AIT MEDJBAR





REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier :

Nos profond remerciements vont à tous ceux et celles qui nous ont aidé de prêt ou de loin, pour réaliser notre travail, nous aimerions adresser nos vifs remerciements particulièrement ;

Notre encadreur M^{me} AIT MAJBER pour sa disponibilité, ses précieux conseils, ses suggestion ses orientations et son soutien continu tout au long de notre travail.

Nous remercions toutes les personnes ayant contribué de prêt ou de loin en particulier M^r BEKTACHE HAMID qui nous a donné son temps pour réaliser notre mémoire de fin d'étude.

Enfin nous tenons à remercier tous les professeurs du département sciences humaines et sociales, ainsi que les membres du jury d'avoir accepté de faire partie de cette soutenance



DEDICACES

Avec un cœur plein d'émotion que je dédie cet événement marquant de ma vie à la mémoire de mon père, qui malgré qu'il nous quitter trop tôt mai ses prière, ses conseils et son amour qui m'ont toujours encouragé soutenu de durant toutes ma vie.

A ma mère pour tous ce qu'elle fait pour moi et à qui je ne rendrais jamais assez.

Je dédie ce Modest travail :

Mes très chers frères : Salim, Ammar, Bilal.

Mes très chères sœurs : Farida, Fahima, Noria.

Les enfants : Meriem, Imed Eddin, Rayan, Tassnim, Basama.Mehdi

Mes enseignants de la spécialité psychologie de travail et des organisations.

En particulier Mr BEKTACHE A/HAMID et a mon encadreur AIT MADJBAR.



DEDICACES

*Je dédie ce modeste travail qui est le fruit de plusieurs années d'étude à :
Mes chers et respectueux parents en récompense à leur sacrifices et à leur
clairvoyance qui nous ont servi et me serviront tout au long de ma vie.*

*Mon cher fiancé Farid qui m'a toujours encouragé durant mon parcours
universitaire cher frère Riad et ma chère sœur Soraya pour leur soutien, mes
tantes, ma chère belle sœur Sara, cousins et cousines.*

*Tous mes amis de la psychologie de travail avec lesquelles j'ai passé des
moments inoubliables.*

Mon enseignant de spécialité Mr HOCINI que j'admire.

*Tous les enseignants de la faculté SHS qui ont participé à ma formation
durant mes cinq années du cursus universitaire sans les nommer, car la liste est
longue et le risque est grand d'en oublier.*

Toutes les personnes que j'aime et qui m'aiment.

SABIHA

Liste des abréviations

AT : accident du travail

ST : sécurité travail

ST : santé au travail

DC : Direction capitainerie

DDD:Direction domaine et développement

DFC:Direction finance et comptabilité

DG:Direction général

DL: Direction logistique

DMA:Direction de la manutention et acconage.

DMI: Direction du management intégrer

DR: Direction remorquage.

DRHM:Direction de ressources humaines et moyennes.

EPB: Entreprise portuaire de Bejaia

EPI:équipement de protection individuelle.

EPC: équipement de protection collective.

ONP : Office national des ports

QHSE : Qualité, hygiène, sécurité, environnement.

QSE : Qualité, sécurité ; environnement.

SO.NA.MA : société national de manutention

SST : santé et sécurité au travail.

OMS : ouvrier manutention spécial

OM : ouvrier manutention

TSLO : traumatisme sans lésion osseuse

DA : direction acconage

DR : direction remorquage

SMSST : système management santé sécurité au travail.

Sommaire

Introduction généraleI

Chapitre I : Cadre méthodologique de la recherche.

| | |
|------------------------------------------------------------|----|
| I-1 les raisons et les objectifs de choisir de thèmes..... | 01 |
| I-2 problématique..... | 02 |
| I-3 les hypothèses de la recherche | 04 |
| I-4 définition des concepts..... | 05 |
| I-5 présentation de l'entreprise..... | 08 |
| I-6 présentation de l'échantillon..... | 09 |

Chapitre II : l'activité portuaire.

| | |
|-----------------------------------------------------|----|
| II-1 présentation de l'entreprise portuaire..... | 12 |
| II-2 les activités portuaires..... | 13 |
| II-3 les risques liés aux activités portuaires..... | 16 |
| II-4 la prévention des risques aux ports..... | 22 |

Chapitre III : sécurité au travail.

| | |
|------------------------------------------------------------------------------|----|
| III-1-1 la santé au travail..... | 25 |
| III-1-2 la sécurité au travail..... | 26 |
| III-1-3 la santé et la sécurité au travail..... | 26 |
| III-2 les acteurs de santé au travail..... | 27 |
| III-3 système de management de la santé et la sécurité au travail (SMS)..... | 28 |
| III-4 les enjeux de santé et sécurité au travail..... | 30 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| III-5 L'importance de la sécurité au travail..... | 30 |
| III-6 l'insécurité au travail..... | 31 |
| III-6-1 les causes de l'insécurité au travail..... | 31 |
| III-6-2 l'impact de l'insécurité au travail sur la santé..... | 33 |
| III-7 les formes d'insécurité au travail..... | 34 |
| III-7-1 accidents de travail..... | 36 |
| III-7-2 maladies professionnelles..... | 37 |
| Chapitre IV : Analyse et interprétation des résultats. | |
| IV-1-1 traitement et analyse des données | 41 |
| IV-1-2 Analyse des données reliées à l'étude répartition des directions selon les secteurs | 43 |
| IV-1-3 Discussion des résultantes..... | 45 |
| Conclusion générale..... | |
| Référence bibliographique | |
| Annexe..... | |

La sécurité au travail constitue un des principaux leviers de progression dans le cadre de la prévention des risques professionnels et un moyen essentiel de préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Aujourd'hui, la gestion de la santé et de la sécurité au travail est une activité complexe qui fait appel à l'expertise des spécialistes de nombreuses disciplines, telles que la sociologie du travail, la sociologie de la santé, la médecine du travail, l'écologie, la psychologie et l'ergonomie, pour ne citer que celles-ci. De plus la gestion de la santé et de la sécurité au travail s'intéresse non seulement à conditions physiques existantes sur le lieu de travail, mais aussi à la santé mentale des travailleurs et à leur bien-être psychologique.

La santé au travail redevient une préoccupation d'actualité par les entreprises, en effet celles-ci deviennent de plus en plus flexibles, le travail s'y intensifie sous l'impulsion des nouvelles formes d'organisation du travail.

Aujourd'hui les employeurs devraient utiliser correctement tous les dispositifs de protection nécessaires pour préserver la santé des travailleurs au sein de l'entreprise. C'est pour cela on trouve chaque entreprise utilise des stratégies de sécurité au travail, dans le but d'adapter le travail à l'homme, en particulier, la conception des postes de travail, ainsi que le choix des équipements et les méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadence et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé. (J. F. Duterre, système de management santé sécurité au travail, p01)

L'insécurité au travail a toujours existé. Mais aujourd'hui, avec la mondialisation, l'accélération des temps, les virages brusques liés aux changements de technologies, de produits et de stratégies, ont assisté à des contradictions, voire des injonctions paradoxales entre le besoin d'anticiper à long terme et la nécessité d'être flexible et réactif à court terme.

Donc il est nécessaire que l'entreprise prenne en compte le système santé et sécurité au travail qui se base sur l'amélioration continue et met les travailleurs au cœur du système, pour éliminer ou réduire au minimum les risques pour les personnes et les autres parties intéressées qui pourraient être exposés à des risques pour la santé et la sécurité au travail liés aux activités de l'organisme et suit une démarche de changement qui doit être animée et soutenue.

Notre mémoire est divisé en quatre chapitres qui sont comme suit :

Dans le premier chapitre on présente le cadre méthodologique de notre recherche dans lequel on présente notre problématique attachée à notre thématique de recherche.

Le deuxième chapitre on présente notre première variable l'activité portuaire on va essayer de présenter les risques liés aux activités portuaire et voir leur prévention.

Notre troisième chapitre, il décrit la deuxième variable de notre thématique qui est sécurité au travail, dans ce chapitre nous avons présenté la santé et la sécurité au travail sécurité et ses acteurs, aussi on présente l'impact de l'insécurité au travail sur la santé on se basant sur le système de management de la santé et la sécurité au travail (SMS).

Pour notre dernier chapitre nous avons présenté les résultats de notre recherche et leurs interprétations, dans le but d'atteindre une conclusion sur notre thématique.

Introduction :

Dans ce cadre théorique de notre recherche, dont Lequel on va commencer par les raisons et les objectifs du choix du thème, ensuite c'est la problématique et les hypothèses et enfin on va passer à l'analyse des concepts.

I-1 les raisons et les objectifs de choix de thèmes :

- Décrire le système santé sécurité au travail instauré au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia(EPB).
- Cerner les causes de l'insécurité au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia(EPB).
- Découvrir les différents risques qui menacent les travailleurs durant l'exécution de leur tâche.
- Etudie les causes d'accidents au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia(EPB).

Objectif généraux

- On espérant bien être à la hauteur de la profession et la responsabilité pour mieux gère et exerce le métier. À l'avenir et respect autant que psychologue de travail et des organisations
- notre sujet nous permis de mieux nous préparer a la vie professionnels et nous fait connaitre les astuces du métier et confrontation réel du monde de travail.

I-2 Problématique :

La santé au travail redevient une préoccupation d'actualité par les entreprises, en effet celles-ci deviennent de plus en plus flexible au but de lancer une dynamique pour améliorer la prévention des risques professionnels. Desobjectifs

pour développer les connaissances des dangers, des risques et des expositions en milieu professionnel et de renforcer l'effectivité du contrôle aussi refonder les instances de concertation de pilotage de la santé au travail de l'entourage des entreprises à être acteur de la santé au travail. L'insécurité au travail a toujours existé. Mais aujourd'hui, avec la mondialisation, l'accélération des temps, les virages brusques liés aux changements de technologies, de produits et de stratégie, on t'assisté à des contradictions, voire des injonctions paradoxales entre le besoin d'anticiper à long terme et la nécessité d'être flexible et réactif à court terme. (C. Dillenseger. Janvier 2017)

Aujourd'hui 90% du commerce international se fait par voie maritime. L'accélération de la mondialisation des échanges confronte le trafic maritime à des enjeux et menaces croissants. Les ports sont plus en plus exposés à de nombreux risques majeurs liés aux activités portuaires notamment des opérations d'acconage et de manutention portuaire et les opérations de remorquages, pilotages et d'amarrage.

Dans un rapport de l'insécurité sur l'emploi et exercer les droits dans le travail effectuer Dares n.092, On constate aussi plus souvent l'absence ou le non application des règles de prévention et consignes de sécurité pour les salariés (55 %) et ils signalent plus d'accidents de travail. La consigne de sécurité retenue pour l'étude est le port de l'équipement de protection individuel (EPI). En effet, parmi les causes comportementales les plus fréquentes M. Agran et D. Modison relèvent l'absence d'EPI comme variable explicative de l'accident du travail dans 51% des cas. Le non respect de l'obligation de l'EPI, constitue l'erreur humaine à la fois la plus fréquente et la plus aisée à relever. L'étude vise donc à mieux comprendre les attitudes des intérimaires face à l'obligation de port de l'EPI et l'incidence du non respect de consigne sur la fréquence et la gravité des accidents. Ils connaissent des conflits latents plus fréquents avec leur hiérarchie, notamment sur la qualité du travail et ils sont plus nombreux à « éviter de

donner leur avis ». D'où une multiplication des risques professionnels pour tous ces salariés qui craignent de se retrouver au chômage. (J.Marie Peretti. P.77)

Il ya un domaine qui présent une réglementation spécifique relatif a l'exploitation et de sécurité fixant le règlement général d'exploitation et de sécurité des ports. Et considère comme une démarche de management de la santé et la sécurité au travail vise à améliorer la performance sociale et économique des entreprises grâce à une politique affirmée de maîtrise des risques professionnels et une culture de prévention. Pour favoriser le partage de bonnes pratiques et l'échange de retours d'expériences utilisables pour d'autres entreprises.(M .Odile Safon p .67 ,2017)

A partir de la, le port (EPB) s'y organiser en plusieurs activités pour assure les missions de prestation public, pour chaque activités (processus) en identifient tous danger susceptible à engendrer les risques liées a la santé et sécurité de travail (SST).Ensuit le port à évaluer la criticité de chaque risque grâce au paramètre (gravité, probabilité). La santé au travail est l'affaire de toute personne concernée ou indirectement par les travaux effectués dans les ports, qui se soit de coopérer à l'élaboration de système assurant la sécurité du travail et de veiller à leur mise en place qui introduire de nouvelles idées et de nouveaux concepts en matière de manutention requiert et de porter une attention particulière aux exigences de sécurité. (J .Marie Peretti . P.55)

Dans notre recherche on a choisi l'entreprise portuaire de Bejaia(EPB) comme un lien d'étude, et en vérifiant les documents de cette entreprise en a constaté a un taux très important des accidents de travail qui lies aux différents activités de l'entreprise. D'après les statistiques des accidents de travail de l'EPB durant la période(2005-2017) le nombre d'accidents survenus sur les lieux de travail durant l'exercice 2012 a connu une (119 accidents), cet état de fait dû au trafic global de l'entreprise qui contenu à enregistré des chiffres record +19 de tonnes

de marchandises traitées par l'entreprise, en 2013 on marqué une hausse considérable d'accidents 9%, a travers ces statistique en remarque les postes les plus touchés sont O. M (ouvriers manutention), O.M.S (ouvriers manutention spécial). Lésions les plus répandues sont traduites par des TSLO «traumatismes sans lésion osseuse », des entorses, des plaies, et des lombalgies d'effort. Les sièges des lésions les plus fréquents sont : les chevilles, les mains et les pieds.

Il s'agit d'une étude qui a nous permis de réaliser une approche dans le but d'appréhender les risques professionnels encouru d'une manière générale dans une entreprise portuaire. Ainsi que la présentation de ces études ne doit pas être considère comme une référence dans le cas de l'entreprise portuaire n'est pas traitée en tant que phénomène culturel et social. Ceci du fait de leur diversité d'une entreprise à l'autre et d'une organisation du travail à l'autre.

-Est ce que le système santé et sécurité au travail instauré au niveau de l'entreprise portuaire de Bejaia(EPB) et efficace ?

-Est ce que le système santé et sécurité au travail a diminué le taux d'accidents à l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB) ?

-Est ce que les travailleurs de l'entreprise portuaire de Bejaia sont bien intégrés dans la santé et la sécurité au travail ?

I-3 Première hypothèse :

Hypothèse générale : le système de management santé et la sécurité à l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB) est efficace.

Hypothèse 01 : le système santé et la sécurité au travail diminue le taux d'accidents de travail.

Hypothèse 02 : Les travailleurs de l'entreprise portuaire de Bejaia sont bien intégrés dans le système.

I-4 La définition des concepts

Dans le cadre de notre recherche, il est trivial d'avoir recours à une définition des concepts clés liés à notre sujet d'étude.

Le concept est un élément indispensable à toute recherche. C'est une façon de concevoir les caractères distinctifs et significatifs des phénomènes en sciences sociales, il remplit plusieurs fonctions qui sont celles d'organiser, de guider, de désigner et de prévoir.

1- Sécurité au travail

Le concept de sécurité au travail appuie son existence sur un postulat de départ assez simple, toute activité professionnelle engendre des risques pour la sécurité d'un travailleur, à des degrés plus ou moins élevés

2- La santé au travail

La santé des travailleurs visent tous les aspects du bien-être social, psychique et physique des travailleurs. Pour garantir la sécurité et la santé des travailleurs, il faut que les employeurs comme les salariés collaborent et participent à des programmes de santé et de sécurité, touchant à la médecine du travail.

3- L'insécurité au travail

L'insécurité au travail est le manque ou l'absence de sécurité, Pour un lieu, c'est le fait de ne pas être sûr, d'être soumis à différentes formes de dangers ou de délinquance. Exemple : l'insécurité de certaines banlieues, l'insécurité des routes. L'insécurité est aussi l'état de quelque chose qui n'est pas stable, qui est précaire. Ex : L'insécurité d'un emploi.

4- Risque professionnels

Selon pierre GOGUELIN : « le risque professionnel, il faut entendre tout risque que l'on encourt ou que l'on fait encourir au tiers et aux biens du fait de son activité en situation de travail, dans et hors l'entreprise. »

D'après Abdel-halim BERRETIMA : »le risque professionnel apparait non seulement comme un élément matériel extérieur provoquant une atteinte corporelle au travailleur, mais également comme une notion théorique posant un problème à ma pensée juridique et à son objectivation, car il est en rapport avec tous les facteurs professionnels exogènes intervenant dans la vie professionnelle des victimes «

5- Accident du travail

Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise «

Maladies professionnelles : les maladies professionnelles résultent d'une exposition plus ou moins prolongée à des nuisances ou à un risque existant lors de l'exercice habituelle de la profession. Par exemple, l'exposition répétée à un bruit industriel peut être à l'origine d'une surdit  professionnelle irr versible «

Elles ne sont reconnues comme maladies sauf si elles sont inscrites sur un tableau de la cnas et reconnues par cet organismes comme telles.

6-La qualité de vie au travail

« C'est un sentiment de bien être au travail qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, le sentiment d'implication et de responsabilité et une valorisation du travail effectué »

La sécurité : au sens de la norme ISO 8402 (1994), 2.8 c'est-à-dire dans le contexte du management de la qualité pour la qualité du produit et la satisfaction du client * la sécurité est « l'état dans lequel le risque de dommage corporels ou matériels est limité à un niveau acceptable »

7-l'hygiène

« L'hygiène est une discipline scientifique qui se donne objectif d'intervenir sur tous les éléments pouvant conditionner l'apparition et le développement des maladies »

8-Les maladies professionnelles

Les maladies professionnelles résultent d'une exposition plus ou moins prolongée à des nuisances ou à un risque existant lors de l'exercice habituel de la profession.

Système de management santé et sécurité au travail (SMSST)

système visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de Santé et de Sécurité au Travail (SST) en combinant politique de prévention, moyens et personnel dans une démarche d'amélioration continue.

I-5 Présentation de l'entreprise :

Le port de Bejaia joue un rôle très important dans les transactions internationales vu sa place et sa position géographique.

Aujourd'hui, il est classé 2^{ème} port d'Algérie en marchandises générales et 3^{ème} port pétrolier. Il est également le 1^{er} port du bassin méditerranéen certifié ISO 9001.2000 pour l'ensemble de ses prestations, et à avoir ainsi installé un système de management de la qualité. Cela constitue une étape dans le processus d'amélioration continue de ses prestations au grand bénéfice de ses clients. L'Entreprise Portuaire a connu d'autres succès depuis, elle est notamment certifiée à la Norme ISO 14001 :2004 et au référentiel OHSAS 18001 :2007, respectivement pour l'environnement et l'hygiène et sécurité au travail.

❖ Ses Missions

La gestion, l'exploitation et le développement du domaine portuaire sont les charges essentielles de la gestion de l'EPB, c'est dans le but de promouvoir les échanges extérieurs du pays. Elle se doit d'assumer la police et la sécurité au sein du pays.

Elle est chargée des travaux d'entretien, d'aménagement, de renouvellement et de création d'infrastructures.

L'EPB assure également des prestations à caractère commercial, à savoir ; le remorquage, la manutention et l'acconage.

❖ Ses Activités

Les principales activités de l'entreprise sont :

- L'exploitation de l'outillage et des installations portuaires.
- L'exécution des travaux d'entretien, d'aménagement et de renouvellement de la super structure portuaire.

- L'exercice du monopole des opérations d'acconage et de manutention portuaire.
- L'exercice du monopole des opérations de remorquage, de pilotage et d'amarrage.
- La police et la sécurité portuaire dans la limite géographique du domaine public portuaire.

I-6 Présentation de l'échantillon :

On a effectué notre étude au prés d'un échantillon de 65 travailleurs répartis sur neuf directions comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°01 : La répartition des travailleurs selon le secteur d'activité.

| Secteur opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC |
|----------------------|--------|-------|-------|--------|--------|-------|--------|-------|------|
| Nombre | 09 | 4 | 6 | 10 | 12 | 3 | 10 | 05 | 06 |
| % | 13.48% | 6.15% | 9.23% | 15.38% | 18.46% | 4.61% | 15.38% | 7.69% | 9.23 |

D'après le tableau on trouve que la direction de remorquage et manutention et acconage et direction de ressources humaines sont les trois directions qui ont l'effectif le plus élève (18.46 %) (15.38%).La direction domaine développement e vient en troisième position avec un taux de (13.48 %).Les autres directions ont de faibles effectifs qui varient entre (9.23%) et (4.61%).

I-7 Méthode et la technique utilisée

Notre méthodologie est axée sur la méthode et les techniques qu'on s'est fixée pour la collecte Et le traitement de l'ensemble des informations brutes recueillies. La diversité des phénomènes dans une société fait que les outils d'une recherche (méthode/technique) varient selon la nature de chaque thème et objectifs visés. Donc l'utilisation de la méthode dans notre recherche est primordiale, cela pour collecter un ensemble d'informations qui pourra répondre à notre objectif d'étude.

A- La Technique de recherche utilisée

Pour effectuer une recherche, on doit utiliser une méthode bien déterminée et précise. Dans le but de vérifier les hypothèses relatives à notre thème au sein de l'EPB, nous avons utilisé l'approche et les techniques les plus adéquates à notre thème.

Notre recherche exige l'utilisation d'un instrument de recherche : le questionnaire. C'est pour cela qu'on a utilisé, dans le but de collecter toutes les informations nécessaires sur notre thème en utilisant un questionnaire pour bien expliquer les relations de corrélation entre la théorie et le terrain. Donc la méthode quantitative suppose l'utilisation du questionnaire et pour étudier les accidents de travail au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia et connaître le rôle de sécurité portuaire et de faire l'analyse des réponses des travailleurs.

Jusqu'à quel point les résultats sont généralisables. Il est de type administré c'est-à-dire que l'enquêteur distribue le questionnaire à l'enquêté pour répondre librement aux questions là où les questions ouvertes ont été posées invitant l'enquêté à préciser sa réponse ou à donner des éclaircissements, des questions fermées. Soit par des questions à choix multiple pour faciliter au répondant la question posée aux personnels de l'EPB. (Voir le questionnaire en annexe).

Dans notre travail on a choisi un échantillon de 65 des travailleurs

Chapitre II : l'activité portuaire

Introduction

L'activité portuaire présentée comme l'une des valeurs essentielles dans le domaine de développement portuaire, à travers de ces différentes activités qui dans le but de promouvoir les échanges extérieurs du pays dans plusieurs domaines sortant notamment l'économie et l'industrie.

2-1 Présentation de l'entreprise portuaire

L'entreprise portuaire l'une des entreprises qui occupent une place très importante dans chaque pays, elle constitue un ensemble complexe d'activités, en plus des activités commerciales qu'elle exerce on trouve des activités de manutention, acconage, remorquage elle est le siège de multiples interactions entre les salariés et leur milieu de travail, Et son rôle d'organisation et de prévention des travailleurs dans l'entreprise.

2-2- les activités portuaires

Le Port centre présente les métiers liés à l'activité industrialo-portuaire et leurs perspectives en termes d'emploi, l'exercice des activités de manutention et acconage ainsi que remorquage relève respectivement de la direction manutention et acconage et du service remorquage.

2-2.1-Manutention portuaire

Dans la majeure partie du monde les manutentions portuaires continuent à s'effectuer de la même manière des développements extrêmement importants ont eu pour effet de modifier profondément la nature des opérations qui sont effectuées dans les ports maritimes. l'activité de manutention exige donc de la

part des ouvriers dockers une très grande souplesse d'organisation et une plus grande disponibilité et réactivité que dans la plupart des autres professions maritime dans lesquels l'organisation de la manutention portuaire comporte la présence d'une main-d'œuvre qualifiée existant dans la port maritimes de commerce, et qu'il ne serait pas possible sur le marché de travail dans des délais très court, pour la bonne conduite des opérations et pour la sécurité des salariés au regard des accidents du travail. La direction de la manutention effectuer les prestations de service qui se rapportent aux opérations de chargement, et de déchargement des navires et « acconage ». (Martne Bonny p.49 ,2014)

Réseau de manutention

Les réseaux de manutention sont ceux utilisés pour le déchargement et chargement des marchandises, ainsi que tout ce qui passe entre ces deux processus. Ils sont en particulière utilisés par les installations des terminaux et des zones industrielles. Ils sont constitués :

- Réseaux électriques (basse, moyenne et haute tensions)
- Un réseau de réfrigération, pour les entrepôts conservant des denrées alimentaires

Par exemple

- Un réseau d'aspiration, utile pour les terminaux à vrac solide pour la manutention de

Matériaux tels que l'alumine qui est suffisamment légère pour ce type de transport

- Un réseau de bandes transporteuses, pour la manutention des vrac solides
- Des pipelines, pour les vrac liquides.

En suit ,La manutention portuaire comprend les opérations d'embarquement, d'arrimage, de désarrimage et de débarquement des marchandises et les opérations de mise et de reprise des marchandises sur terres pleins ou magasins en vertu d'un contrat qui donne lieu à une rémunération ; Les manutentions

représente une part importante des activités portuaire, différents intervenants y participent : les dockers mais aussi toutes les personnes employées à la conduite du navire ; a l'entretien du navire, aux opérations de chargement et de déchargement de la cargaison aux travaux a bord à la manutention des vivres et autres approvisionnement aux travaux de toute nature effectué à l'aide des appareils de levage. (M. Ferreira p.70, 2005)

2.2-2-Acconage

comprend les opérations tendant à assurer la réception, le pointage et reconnaissance ainsi que le gardiennage jusqu'à leur embarquement ou leur délivrance au destinataire ces prestations sont exercées dans le cadre des conditions générales fixées dans le cahier des tarifs peuvent faire l'objet , Une fois les navires à quai, les marchandises sont débarquées par le moyen d'équipements modernes, et conduit par des ouvriers dockers spécialisés qui ont capitalisé une expérience et un savoir-faire avérés .

Les opérations de manutention et d'acconage s'effectuent durant les jours ouvrable du samedi au jeudi. La manutention et l'acconage sont assurés, par un personnel formé dans le domaine. Il est exercé de jour comme de nuit, réparti sur deux vacations de 6h à 19h avec un troisième shift optionnel qui s'étale entre 19h et 01h du matin. Pour des cas exceptionnels, ce dernier peut s'étaler jusqu'à 7 h du matin.

D'autres prestations sont également fournies aux navires et aux clients telles que :

- Enlèvement des déchets des navires et assainissement des postes à quai.
- Pesage des marchandises (ponts bascules).
- Location de remorqueurs ou vedettes (pour avitaillement des navires, transport de l'assistance médicale, assistance et sauvetage en haute mer)

2.2.3-Remorquage

Est une activité commerciale qui s'exerce dans un contexte concurrentiel, par des prix qui est limitée à la raison de la situation de monopole dont bénéficient les entreprises. Cette activité comporte donc des obligations de service public au titre de la sécurité mais elle doit aussi respecter une qualité de service cohérente avec les attentes commerciales et la bonne gestion du domaine public portuaire. Il consiste à tirer ou à pousser le navire, pour effectuer les manœuvres d'accostage, de déhalage ou d'appareillage du navire. Il consiste également à effectuer les opérations de convoyage et d'aide dans l'exécution d'autres manœuvres. Les tarifs de remorquage sont généralement exprimés en fonction de la longueur du navire remorqué avec un large plafond. Leur niveau dépend des ports en fonction notamment de la durée de la manœuvre et des caractéristiques géométriques de port.

(G. Patey, V. Allais, J. Pierre Mannic, p. 27/35, 2011.)

Le rôle des remorqueurs portuaires consiste à assister les grands navires lors de leur entrée et sortie de port, ainsi que pour leur accostage. Les remorqueurs portuaires sont

Souvent petits mais puissants (25 à 35m de long, 1,5 à 4MW), dotés de propulseurs orientables, on trouve aussi les américains utilisent aussi des remorqueurs spécialisés très maniables équipés de propulseurs orientables et à l'arrière les SDM, Ship Dcking les remorqueurs se distinguent des autres navires par certaines caractéristiques :

- Une stabilité accrue afin de ne pas chavirer si la remorque passe sur le travers et une excellente manœuvrabilité, souvent obtenus par des propulseurs orientables (Z-drive, Voith-Schneider).
- Des protections fixées sur le pourtour du liston, pour éviter les dégâts lorsque le Remorqueur pousse.

- Une superstructure centrée et en retrait des flancs, pour éviter de heurter le flanc des navires à forme évasée.

- Quand il faut prendre en remorque un navire par gros temps, le commandant et le Chef mécanicien se tiennent à la passerelle, le second et le maître mécanicien sont au PC Machine, le maître électricien surveille le local des treuils. Chargé de la sécurité, le second Capitaine a la responsabilité de toutes les opérations sur le pont arrière, là où les câbles balayent l'espace, créant une zone particulièrement dangereuse. (A. BAGUET et I. LORTAL p. 84 ,2008)

2-3 les risques liés aux activités portuaires

Les situations de travail se caractérisant par des activités et leurs conditions organisationnelles, social, matérielles. Que le risque est inhérent à l'entreprise et étroitement lié à la création de valeur. En effet, lorsque 'une entreprise veut lancer un nouveau produit ou service, Chaque activité donc crée un risque « prévention des risques professionnels. Etablissement de santé, sociaux et médico-sociaux »septembre 2012. (gestion des risque, novembre 2015).

Risque lies à la manutention

-Risque lié aux ports de charge (manutention manuelles)

les manutentions représentent une part importante des activités des portuaire, manutention effectuée de façon répétitive à cadence élevée et charger difficile a la manutention, mauvaise posture prises par l'agent (dos courbé, charge éloignée du corps).on entend par manutention manuelle toute opération de transporte ou de soutien d'une charge, dont ou le levage ; la pose ; la poussée ,la traction, le port ou le déplacement, qui exige l'effort physique d'un ou plusieurs travailleurs

Ces manutentions dites manuelles comportent des risques dors- lombaires pour les travailleurs en raison des caractéristiques de la charge ou des conditions ergonomiques défavorable. En raison de ces risques identifiés, l'employeur doit éviter le recours à la manutention manuelle.il doit prendre les mesures

d'organisation du travail appropriée ou utiliser des appareils respecter ce principe.

-Risque lié a l'activité physique

C'est risque d'accident et ou maladie professionnelle essentiellement au niveau de la colonne vertébrale ou des membres, consécutif à des postures à des contraignantes, des efforts physiques intenses et ou répétitifs, à des chocs.

Le risque d'atteint à l'intégrité physique sur la place portuaire est applicable aux personnels du GPM mis également à toute personne présente sur le domaine (visiteurs, employés d'entreprise). (cartographie des risques majeurs du grand port Maritime de la Rochelle, version de travail du 27 aout 2013)

- Le risque thermique

la température centrale du corps humain doit être maintenue constante (37⁰) à cet effet le corps humain disposer d'un système thermorégulateur au niveau de l'hypothalamus, si ses limites sont dépassées et que la température centrale varie en baisse ou en hausse il ya des risques grave pour l'organisme.et classé comme « risque moyen » a cause d'installations des systèmes de climatisation, doter les travailleurs de tenues adaptées pour les travaux à l'extérieur, que installer des fontaines d'eau, sensibiliser les travailleurs aux risques liés aux contraintes thermiques.

Risque au remorquage

-Risque économique

L'activité portuaire s'inscrit dans un service de transport, national, qui reste avant tout le support d'échanges commerciaux. Or le volume de ces échange commerciaux dépend le plus souvent fortement de données macro-économique, population, consommation, production, commerce extérieur, change le contexte macro-économique et son évolution conditionnent donc très

largement le niveau d'activité du port et il est essentiel de le prendre en compte lors de l'étude de marché réalisée en vue d'estimer le risque trafic.

-Les risques liés au levage de charges

-L'exigence de solidité de stabilité de l'équipement

Les équipements de travail démontables ou mobiles servant au lavage de charge doivent être utilisés de manière à garantir la stabilité de l'équipement de travail durant son emploi dans toutes les conditions prévisibles.

La stabilité doit être assurée en toutes circonstances, c'est-à-dire pendant les phases d'activités ou d'arrêt, aussi longtemps que l'équipement est prévu sur le lieu de travail (cela les phases de montage et de démontage). (sécurité, juillet 2005)

- Risque mécanique

Classé comme « risque moyen » : Sensibiliser les travailleurs aux risques liés aux travaux de la maintenance et port des EPI.

-Risque de chute de plain-pied

Classé comme « risque élevé » : balisage des zones lors de l'entretien des caniveaux, libérer les couloirs de circulation, sol en mauvaise état (revêtement dégradé) passage encombré par l'entreposage de produit divers (cartons, palettes, tuyaux, flexibles), sol glissant (d'eau, d'huile, de débris, de divers produits).

INPRP : Institut national de prévention risques professionnel (Mai 2015).

Risque lié à la sécurité humaine

Méconnaissance des dangers professionnels, comportements inadapté, non port des EPI (équipement de protection individuel) dans les zones à risque.

Risque liés à l'acconage : on trouve.

Les risques liés à l'ambiance de travail**-L'éclairage**

La majorité des travailleurs ont estimé que l'éclairage était satisfaisant cet élément de l'environnement physique peut être source d'accidents s'il est insuffisant.

Les moyens d'accès à bord, les ponts, les échelles et les coursives, les espaces à cargaison, et les accès aux cales aux engins de levage lorsque les travaux de changement ou de déchargement doivent être exécutés de nuit, doivent être équipés de dispositifs permettant un éclairage artificiel approprié. En outre, les lieux de travail dans lesquelles les travailleurs sont particulièrement exposés à des risques en cas de panne d'éclairage artificiel, doivent posséder un éclairage de sécurité d'une intensité suffisante.

Enfin l'éclairage de secours doit être maintenu en état de fonctionner efficacement et être testé périodiquement (les circuits et les installations de sécurité s'en reporteront aux dispositions fixées).

Vibrations

Au niveau de l'atelier de production les vibrations sont ressenties surtout au niveau de la présence d'appareils vibrants et circulation des machines.

Ces dernières considérées comme gênantes par les travailleurs, par ce qu'elles propagent des ondes vibrations à l'ensemble de l'organisme qui sont mal supportées et sont susceptibles d'influer. Son effet pathologique dépend de la

fréquence et l'amplitude dominat (car il y a superposition des différents mouvements) rappelons aussi qu'un travailleurs peut utiliser différents types d'outils vibrant à des fréquences différentes et que le délai d'apparition des lésions est lent, il est difficile d'établir le lien des cause à effet.

Le bruit

Est une perturbation mécanique de l'équilibre de l'air on admet qu'au de la de 85db l'audition risque de se dégrader, mais certain salariés peuvent développer des surdités pour des seuils d'exposition inférieurs, aussi classé comme « risque élevé » bruit émis par la machines, les outils, les compresseurs, les moteurs toutes les mesures techniques appropriées doivent être prises afin que le niveau sonore sur les lieux de travail soit réduire autant que possible.

-Effet sur le travail : le bruit altère la qualité et la quantité du travail effectuer, il perturbe la communication, entraîne des difficultés de concentration, une fatigue, une gêne, une nervosité et peut donc être source d'accidents de travail.

-Effet sur l'organisme : le bruit est source d'anxiété, le stress de perturbation de sommeil, de trouble digestif et cardiovasculaire.

- Effet sur l'audition : au début le bruit entraîne une fatigue auditive temporaire puis s'installe progressivement une surdité définitive et incurable.

« Les manutentions portuaire », paysage institutionnel et réglementation applicable, ED 943 juin 2005. p16

- Toutes les mesures techniques appropriées doivent être prise afin que le niveau sonore sur les lieux de travail soit réduit autant que possible compte tenu la taille du navire. L'exposition au bruit doit demeurer à un niveau compatible avec la santé des travailleurs.

La protection collective doit être privilégiée, elle consiste dans :

-L'insonorisation des sources de bruit à la conception des machines.

-Lors de l'installation et de l'entretien des machines par l'aménagement des postes de travail. (P. Laine p .18, 2005)

-Risque liés à l'utilisation des machines

Les risque qui liés l'utilisation des machines comportant des parties mobiles. Utilisation d'outil avec risque de projection (copeaux, poussières).

-Risque liés aux a l'utilisation produits chimiques

Utilisation de produits dont l'étiquette comporte l'un des pictogrammes aussi mélange de produits incompatibles, émission de poussières (ciment, sciure de bois). (Vizier, juin 2011), (S. beuil et C.vizier p60-61 ,2011).

- Risque de projet

Des risques attachés à la mise en ouvre par l'entreprise portuaire des moyens nécessaires à ses missions telles qu'elles sont définies dans l'acte lui en autorisant ou lui en déléguant l'exercice.ces risques sont donc, dans leur majorité, transférés à l'entreprise qui les supporte, les gère et doit en assumer les conséquence.

-Risque de construction

Les risques liés à la construction du projet s'analysent principalement en termes de surcoût ou de délais. On peut d'ailleurs noter qu'un retard dans la construction conduit principalement à un surcoût pour l'entreprise, que ce soit par le biais :

-des pénalités qu'elle pourra être conduite à verser à l'autorité é concédante, voire à ses clients en fonction de ses engagements contractuels.

-d'un retard dans le démarrage de l'exploitation du projet, qui diffère les premières recettes d'exploitation et crée ainsi un manque à gagner.

D'une augmentation des intérêts intercalaires (intérêts dus pendant la phase de construction et qui sont capitalisés).

2-4 la sécurité portuaire

Considère comme une démarche de management de la santé et la sécurité au travail vise à améliorer la performance sociale et économique des entreprises grâce à une politique affirmée de maîtrise des risques professionnels et une culture de prévention. Pour favoriser le partage de bonnes pratiques et l'échange de retours d'expériences utilisables pour d'autres entreprises.

Suscitent différentes interprétations selon qu'elles émanent des communautés dirigeantes ou opérationnels susceptibles des contribuer à l'élaboration du programme de sécurité collectif. Le fait de construire des relations dignes de confiance et de mettre en place des canaux de communication en duplex entre différents communautés professionnels devient essentiel pour développer la sécurité dans les industries à processus continu. (J-Marie Peretti 2015.p.416)

2-5 la prévention des risques aux ports

La prévention des risques professionnels pour des objectifs de développer les connaissances des dangers, des risques et des expositions en milieu professionnel et de renforcer l'effectivité du contrôle aussi refonder les instances de concertation de pilotage de la santé au travail de l'encourage les entreprise à être acteur de la santé au travail. (Marie –O. Safon, p.67, 2017)

On trouve dans un contexte organisationnel contrainte, le défi principal consiste à trouver les marges de manœuvre suffisantes pour garantir à la foi la

performance de l'organisation, la santé sécurité des personnels et la qualité des soins. Et pour arriver à éviter ou à atténuer les risques professionnels, pour que les responsables doivent assurer les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à la santé et à la sécurité des travailleurs des ports. Aussi La prévention des risques professionnels doit être au cœur des préoccupations de chacun et se révèle dans le cadre de la gestion des ressources humaines un enjeu primordial. (S. Auduberteau Karine Gavino.p06.2012)

Conclusion

À la fin en remarqué que les ports constituent des lieux de travail dans lesquels les structures et les équipements installés sont nombreux, avec des intervenants divers, ou s'effectuer des activités variées.

Introduction

Dans ce chapitre on aura l'occasion de parler sur et la sécurité au travail qui Chaque entreprise elle Issy de préserve la sécurité et la santé des travailleurs sur tant avec évolutions technologiques au monde de travail.

1-1-1 la santé au travail

On constate que la santé au travail redeviennent une préoccupation d'actualité par les entreprises, en effet celles –ci deviennent de plus en plus flexibles-le travail s'y intensifie sous l'impulsions des nouvelles formes d'organisation du travail.

La santé au travail du salarié ne résulte pas seulement de la nature de son activité.et ou des difficultés et de la dangerosité de sa tâche, et ou de son exposition aux risques et ou de l'aménagement e son poste de travail et ou de toutes situations qui ont un effet objectif sur son organisme.la santé au travail relève aussi des effets induits par la perception psychique, morale et effective du salarié de son travail. Elle est donc une composante de la globalité de la santé de l'individu et à ce titre, elle participe à son évolution à son épanouissement et à sa réalisation personnelle. (J.Marie Peretti .Management de la santé et de la sécurité au travail. P55-402)

1-1-2 la sécurité au travail

Aujourd'hui la protection de tous les risques auxquels un collaborateur pourrait être exposé du fait de ses missions, et notamment la protection des risques psychosociaux tels le burn-out, l'alcoolisme, l'angoisse réactionnelle. Et si le Code du Travail impose seulement à l'employeur de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses collaborateurs, la jurisprudence va plus loin en imposant une véritable obligation de résultat, c'est-à-dire en étendant à tous les aspects

permettant d'assurer la bonne santé physique et mentale des salariés les obligations mises en place à l'origine dans le cadre de l'exposition aux maladies professionnelles, au premier titre desquelles l'amiante. Et l'obligation de résultat de sécurité au travail l'employeur suppose que ce dernier aménage les locaux de travail de manière à garantir la santé et la sécurité des collaborateurs. Ils doivent donc être tenus dans un état de propreté et d'hygiène nécessaires, et être dégagés de tout encombrement. « Sécurité et santé dans les ports ». Première édition 2005 p : 21/55)

1-1-3 la santé et la sécurité au travail

On accorde souvent moins d'importance aux questions qui concernent la santé des travailleurs qu'aux problèmes de sécurité car il est souvent plus difficile de les résoudre. Toutefois, lorsqu'on s'occupe de santé, on s'occupe aussi de sécurité, car un environnement de travail sain est par définition aussi un environnement sûr. Toutefois, l'inverse n'est pas nécessairement vrai. Un poste de travail peut être sûr sans être nécessairement sain. Il importe de s'occuper aussi bien de la santé que de la sécurité sur tous les lieux de travail.

De mauvaises conditions de travail, quelle que soit leur nature, peuvent avoir des effets sur la santé et la sécurité des travailleurs. Ce n'est pas que dans les usines qu'on rencontre des conditions de travail malsaines ou dangereuses; elles peuvent exister n'importe où, que ce soit à l'intérieur ou en plein air. Pour de nombreux travailleurs comme les agriculteurs ou les mineurs, le lieu de travail est l'environnement naturel et il peut présenter de nombreux risques pour la santé et la sécurité.

La santé et la sécurité des travailleurs visent tous les aspects du bien-être social, psychique et physique des travailleurs. Pour garantir la sécurité et la santé des travailleurs, il faut que les employeurs comme les salariés collaborent et participent à des programmes de santé et de sécurité, touchant à la médecine du

travail, à l'hygiène industrielle, à la toxicologie, à la formation, à la sécurité des machines, à l'ergonomie, à la psychologie.

1-2 les acteurs de santé au travail

Le Chef d'entreprise est donc directement et personnellement responsable de la sécurité et de la protection de la santé de chacun de ses collaborateurs. Cependant, il pourra se faire assister de spécialistes ,intervenant en prévention des risques professionnels, inspecteur du travail, ingénieur conseil ou contrôleur de sécurité, techniciens en prévention des caisses de mutualité, organismes de conseil et de formation spécialisés en matière de santé et de sécurité au travail, INRS, OPPBTP, médecin du travail.

Elle disposer l'autorité, des moyens avoir le soutien nécessaire pour mettre en ouvre la politique définie par conseil d'administration. La direction devrait fournir des informations appropriées sur la sécurité au travail (SST) et proposer des formations professionnelle adéquate aux travailleurs aussi de fournissent des équipements nécessaire aux travaux de l'entreprise. Ensuite la direction devrait veiller à ce que l'environnement de travail soit toujours sécurisé. Elle devrait vérifier en permanence que tous les travailleurs ont travaillent en respectant les consignes de sécurité admis et que tous les dangers reconnus sont sous contrôle.

Cependant, la sécurité étant l'affaire de tous et de chacun, les collaborateurs et leur représentant, ont l'obligation d'apporter tout leur soutien et leur participation active aux actions de prévention et de protection.

1-3 Système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS)

Depuis longtemps, les grands entreprises mis en place leur référentiel sécurité en utilisant le concept du système de management et les principes d'amélioration pour motivation des entreprises et la mise en place d'un système de management de la santé et la sécurité au travail.

La partie du système de management globale de l'entreprise et l'adoption d'un tel système est l'expression d'une approche globale et la gestionnaire de la prévention des risques professionnels. Elle se base sur l'amélioration continue et met les travailleurs au cœur du système, pour éliminer ou réduire au minimum les risques pour les personnes et les autres parties intéressées qui pourraient être exposé à des risques pour la santé et la sécurité au travail liés aux activités de l'organisme et suit une démarche de changement qui doit être animée et soutenue. Elle participe à l'amélioration de l'image de l'entreprise un SMS peut faire partie d'une démarche de développement durable, qui doit prendre en compte santé et sécurité des travailleurs et assure la prévention et la protection des salariés et des salariés des entreprises extérieures.

-Les principes de ce système de management de la sécurité et de la santé sont basés sur l'amélioration continue et met les travailleurs au cœur du système et les associe dès le départ à son élaboration et tout au long du processus de mise en œuvre.

Le système de management santé et sécurité visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de Santé et de Sécurité au Travail (SST) en combinant politique de prévention, moyens et personnel dans une démarche d'amélioration continue.

Les niveaux de système santé et sécurité au travail

Il s'agit de trois niveaux chaque niveau correspondent à la mise en place d'un système de management conforme aux principes directeurs de L'ILO-OSH 2001 dans son ensemble. Et chaque niveau repose sur la méthodologie planifié, mettre en œuvre, contrôlé, agir selon le principe d'amélioration continue validée par le revue de direction.

Niveau 01 : a pour but de faire formaliser par le chef d'entreprise le lancement d'une démarche de gestion de la santé et sécurité au travail .Il vise à réaliser un examen initial de la situation de l'entreprise au regard de ses principales exigences légales et ses risques et danger .un plan d'action visant une améliorations continue des résultats en matière de santé et sécurité au travail est ainsi défini.

Niveau 02 : a pour but d'élaborer le programme santé et sécurité au travail de l'organisme. Il définit l'ensemble des règles et consignes nécessaires à la maîtrise des risques, complété le dispositif d'information et de formation et pour répondre aux situations d'urgence.

Niveau 03 : formalise le système de management de la santé et sécurité au travail conformément aux exigences du référentiel ILO- OSH 2001.Il définit les responsabilités organise la consultation des personnels et la communication en matière de santé et sécurité et s'assure de la performance de l'organisme sue le sujet. L. Claire .G.Philippe « système de management de la sécurité et de la santé au travail » 2008/2009 p25).

1-4 les enjeux de santé et sécurité au travail

-Humain : Réduction du nombre d'accidents, amélioration de la santé et de la sécurité du personnel. Ce qui le conduit à identifier un lien fort entre les souffrances physiques et mentales et en déduire l'importance qu'il y a, pour le gestionnaire des ressources humaines à s'intéresser à la santé du personnel quelles qu'en soient les manifestations organisationnelles.

Social : Amélioration de l'image de l'entreprise, culture santé et sécurité dans l'entreprise. Ensemble des connaissances portant sur le travail humaine en général sur SST en particulier.

-Organisationnel : Maîtrise de l'organisation de l'entreprise, anticipation des changements concourent à la réalisation des objectifs de l'organisation.

-Financier: Acquisition de nouveaux marchés demandant une certification obligatoire dans ce domaine. (J.Marie Peretti .p39).

1-5 l'importance de la sécurité au travail

Le travail joue un rôle central dans la vie des gens, puisque la plupart des travailleurs passent au moins huit heures par jour sur leur lieu de travail, que ce soit une plantation, un bureau une usine, etc. Par conséquent, le milieu de travail devrait être sain et sûr. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour de nombreux travailleurs. Tous les jours des travailleurs partout dans le monde sont exposés à diverses menaces pour leur santé (poussières, gaz, vibrations).

Certains employeurs n'assument guère leurs responsabilités s'agissant de protéger la santé et la sécurité des travailleurs. En fait, certains employeurs ne savent même pas qu'ils ont une responsabilité morale et souvent légale à cet égard. En raison des nombreux risques qui existent et du fait que les problèmes de santé et de sécurité sont souvent négligés, les accidents et maladies du travail

sont fréquents dans toutes les régions du monde. Dans tous les métiers, les travailleurs peuvent être exposés à une multitude de risques sur le lieu de travail. Les mesures d'hygiène et de sécurité s'attaquent à tout l'éventail des dangers présents sur le lieu de travail, de la prévention des accidents à des dangers plus insidieux comme les vapeurs toxiques, la poussière, le bruit, la chaleur, le stress, etc. Les programmes de santé et de sécurité doivent viser à prévenir les maladies et accidents liés au travail plutôt qu'à résoudre les problèmes a posteriori.

1- 6 l'évaluation de niveau de sécurité au travail

1-7 l'insécurité au travail

L'insécurité au travail est le manque ou l'absence de sécurité, Pour un lieu, c'est le fait de ne pas être sûr, d'être soumis à différentes formes de dangers ou de délinquance. Exemple : l'insécurité de certaines banlieues, l'insécurité des routes. L'insécurité est aussi l'état de quelque chose qui n'est pas stable, qui est précaire. Ex : L'insécurité d'un emploi.

L'insécurité est l'inquiétude qui résulte du manque de sécurité et de l'éventualité d'un danger réel ou imaginé. Dans notre société, elle est l'ensemble des menaces physiques, morales, économiques, sociales, politiques, environnementales et culturelles rencontrées dans la vie quotidienne et qui font que la sûreté physique et la tranquillité ne sont plus assurées (R. Castel seuil. L'insécurité sociale. Paris 2003, page93).

1-7-1 Les causes de l'insécurité au travail

Maintenant que les grands sorciers de l'économie ont révélé leur incompetence (voir les nombreux scandales financiers) et la réalité idéologique de leurs prédictions qu'ils voulaient faire passer pour scientifiques, on aurait espéré voir de meilleures valeurs plus humanistes revenir au devant de la scène.

L'illusion s'est envolée, mais la culture du « chacun pour soi » demeure. Le bilan social du "néo «libéralisme» n'est pourtant pas brillant : pauvreté, crise économique, violence, guerre.

Il faut avouer que si les tenants de l'économie triomphante sont de piètres prophètes, ils excellent pour détourner l'attention des causes réelles des problèmes. Selon eux, la montée de l'insécurité serait due au laxisme, à l'idéologie soixante-huitarde voire à l'immigration, alors que sa cause réelle est due à la conjonction de la dégradation sociale des couches les plus défavorisées et l'apologie du consumérisme, de la richesse et de la concurrence contre la solidarité.

Ainsi, si l'on compare la situation des pays les plus forts en matière de démantèlement social aux autres, il n'a pas besoin d'être un spécialiste pour se rendre compte que l'insécurité y est beaucoup plus grande qu'ailleurs. Malgré la sévérité des peines, il y a une criminalité beaucoup plus sanglante aux Etats-Unis et en Angleterre depuis le reaganisme et le tatcherisme...

En Suisse, Christophe Blocher est l'archétype de l'ultra-libéral qui fait passer sa politique en la masquant. En désignant les étrangers comme bouc-émissaire, il fait oublier toutes ses prises de positions antisociales. La politique qu'il propage va de toute évidence contre l'intérêt de beaucoup de ses électeurs : travailleurs, chômeurs, petits paysans, artisans, classe moyenne. Les seuls bénéficiaires du Blocherisme sont les milliardaires et les spéculateurs.

Il serait temps que l'on comprenne que la politique sécuritaire n'est que la suite logique du plan néo-libéral. On démantèle les services publics, on diminue les impôts des riches en liquidant les acquis sociaux et pour « résoudre » les violences sociales que cela provoque, on augmente la police et la répression.

Il faut malheureusement le constater, le pouvoir financier continue à conduire le monde et nous précipite dans une spirale, que seule une prise de conscience de la population pourra peut être arrêté. (N. Michel.les cause de l'insécurité. 18juin2009).

1-7-2 l'impacte de l'insécurité au travail sur la santé

L'insécurité au travail : absence de protection de la santé et du bien-être des travailleurs contre les accidents, les maladies et le stress liés au travail, l'absence de congés de compensation et de congés de maladie rémunérés, les heures de travail excessives, demeurent l'un des pires aspects de l'insécurité économique dans le monde. Selon les estimations, deux millions de travailleurs meurent chaque année à cause d'accidents et de maladies liés au travail.

Dans la plupart des pays, les informations disponibles sur les tendances en matière de sécurité au travail sont incroyablement limitées et souvent non fiables, ce qui entraîne une sous-estimation systématique du niveau et de l'inégalité en matière d'insécurité au travail.. Il existe un grand nombre d'éléments prouvant que l'accroissement de la flexibilité des relations professionnelles, notamment les réductions d'effectifs, l'externalisation de certains types de travail, etc., s'accompagne d'une dégradation de la sécurité au travail, ce qui entraîne une augmentation des taux de blessures, de l'exposition aux risques, des maladies et du stress liés au travail. La libéralisation économique va de pair avec un délaissement de la réglementation, ce qui accentue le décès et d'infirmités prématurés dans le monde, y compris les suicides et les décès dus au surmenage (karoshi) dans beaucoup d'autres pays. L'insécurité au travail se caractérise par des différences entre les sexes, les femmes étant plus susceptibles d'être désavantagées, en partie parce qu'elles davantage que les hommes sont plus concentrées dans des emplois qui leur offrent moins de protection contre l'insécurité au travail.

Le rapport montre qu'une représentation forte s'accompagne d'une forte protection de la santé et du bien-être des travailleurs, Le rapport préconise vivement un renforcement de l'expression collective comme principal moyen d'améliorer les conditions de travail, et de protéger la santé des travailleurs. (Basco.S et Brodaty .2016.en France) .

1-8 les formes d'insécurité au travail

1-8-1 accidents de travail

Ces dernières considérées comme un gênant par les travailleurs, par ce que est une risque observés dans tout ports et chaque activité, sont généralement causé par les opérations de l'entreprise et les opérations de la manutention existant même au sein de réalisation des activités de port.

C'est pour sa les accidents de travail « est considéré comme accident du travail quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre que ce soit pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. » (R .Gaudemaris .Maladies professionnelles. Novembre 2004).

L'origine des accidents de travail

L'individu, on entend la ou les personnes impliquées dans la situation de travail. Cet élément permet d'identifier toutes les personnes ayant un rapport quelconque avec l'événement. Pour y parvenir, on se questionnera sur la fonction, la formation reçue, l'expérience, l'état de santé, la taille, la portée, l'attitude et autres caractéristiques d'un individu.

Tâche : on entend les opérations mentales, les actions, les gestes et les mouvements effectués par un travailleur dans l'exécution de son travail. Pour bien décrire la tâche au moment où est survenu un accident, il faut décrire les

gestes dans l'ordre chronologique où ils ont été posés. Exemple : les actions, les mouvements effectués et leur amplitude, les postures, la vitesse et la cadence, la fréquence d'exécution.

Le moment, on entend une fraction précise du temps. On situe un événement dans le temps par rapport à d'autres événements qui se sont produits avant ou simultanément. Les faits reliés à cet élément sont plus ou moins faciles à retracer selon que l'événement a été déclaré rapidement ou non. Exemple : l'équipe de travail, l'heure, le rapport avec une pause ou un congé le travail en temps supplémentaire, les tâches effectuées avant ou celles à effectuer par la suite, un autre événement qui s'est produit au même moment.

L'environnement : est une source importante de risques. Cet élément doit être considéré du point de vue de l'état des lieux ou en fonction de l'aspect physique et chimique. Les données doivent toujours être reliées à l'accident. Les facteurs à considérer du point de vue de l'état des lieux : les planchers, les murs, les fenêtres, les étagères, les escaliers, si l'accident est survenu à l'intérieur d'un bâtiment, le sol, les bâtiments environnants, la route (si l'accident est survenu à l'extérieur) il ya d'autre Facteurs reliés à l'aspect physique et chimique : le bruit ambiant , le taux d'humidité ,la température ambiante , l'éclairage , les vibrations , la qualité de l'air.

Le matériel : on entend ce qui entre dans la fabrication d'un produit ou d'un procédé industriel. L'équipement, c'est ce qui est utilisé pour fabriquer un produit ou pour effectuer une tâche. On décrit ces éléments en spécifiant leurs caractéristiques et leurs conditions. Équipement exemple : (CAP ARBON équipement de remorquage), (STACKERS équipement de manutention).elle même utiliser les outils à mains ou électriques, équipements de protection.

L'organisation : on entend l'ensemble des pratiques de gestion, c'est-à-dire les politiques, décisions, procédures, consignes et règles - formelles ou non - qui concourent à la réalisation des objectifs de l'organisation. (Diane Bruneau Lise Laplante « accidents de travail » 2003 p 90).

Les types d'accidents de travail

En fonction de la gravité des lésions dans ce cas on distingue cinq types d'accident de travail.

A-l'accident de trajet

C'est un accident survenu pendant le trajet d'aller et retour entre le lieu de travail et d'autre motif, le trajet doit être effectué durant une période normale par rapport aux horaires de travail, compte-tenu de la longueur du trajet et des moyens de transport utilisés. Ainsi, l'accident de trajet n'est pas admis si le trajet a été effectué plusieurs heures après ou avant les heures de travail, sauf s'il est lié au travail (pot organisé dans l'entreprise, avec l'accord de l'employeur, après les heures de travail).

B- les accidents de travail sans l'arrêt

Qui sont généralement bénins et qui peuvent être soignés sur place à l'entreprise, de préférence et qui nécessitent que quelque heure de repos ou de soins, ces accidents ne sont pas à déclarer obligatoirement, mais doivent être consignés sur les registres spéciaux. Il s'agit de petite blessure (coupures, égratignures et traumatisme bénins).

C- les accidents de travail avec arrêt

Il s'agit d'incapacité temporaire indemnisée en fonction de la durée de l'arrêt du travail, ce sont des accidents plus graves, nécessitant des soins médicaux ou hospitaliers prolongés et intensifs ainsi qu'un repos de plusieurs jours au moins.

D-les accidents de travail avec incapacités permanente

Correspondant à des lésions définitives et des séquelles susceptibles de réduire la capacité de travail, en fonction de la gravité des dommages corporels. il existe plusieurs taux d'incapacité permanent, se traduit par des indemnités (rentes) suivant un barème défini par des textes réglementaires, un doigt coupé, une jambe déformée, un poumon partiellement abimé.

E- les accidents de travail mortel avec décès immédiat ou différé

Suit à des complications issues d'accidents. Dans ce cas sont les ayants droit qui reçoivent les rentes viagères, suivant des règles précises définies par des textes réglementaires. (C. Maries « insertion professionnels des travailleurs » Dunod, Paris, 2003 p : 06).

1-8-2 Maladies professionnelles

Une maladie professionnelle est un état pathologique d'installation progressive résultant de l'exposition habituelle et normale à un risque déterminé dans le cadre de l'exercice d'une profession. "C'est une maladie qui, vraisemblablement, ne se serait pas produite dans un autre métier" (P. Mazel). Il est cependant très difficile de donner une définition plus précise, tant les formes cliniques de ces maladies ne diffèrent pas des formes sans exposition professionnelle. (P. Régis DE GAUDEMARIS Novembre 2004).

Les maladies professionnelles selon les types de risque

Maladies professionnelles dues à un risque physique

L'activité physique mobilise l'appareil locomoteur pour se déplacer, transporter, soulever, bouger, tirer-pousser, actionner.... Il est admis qu'une activité physique adaptée joue un rôle positif pour la santé physique, psychique et mentale de l'individu et la santé publique d'une société. L'inactivité physique

par contre est un facteur de risque de dégradation sanitaire émergeant et majeur. Cependant, les activités physiques au travail restent souvent caractérisées par la pression temporelle, la répétitivité, des niveaux d'efforts et des gestuelles contraintes, soit l'inverse d'une "activité physique de santé". Malgré les progrès techniques qui permettent d'alléger les tâches les plus dures, l'activité physique au travail reste l'une des principales causes d'accidents du travail, de maladies professionnelles et d'inaptitudes au travail. Elle est souvent à l'origine de fatigue et de douleurs qui dégradent le geste professionnel et la perception de la tâche provoquant des erreurs qui altèrent la qualité du travail, et également des accidents (traumatiques, cardiovasculaires, ...) et/ou des atteintes de l'appareil locomoteur (troubles musculo-squelettiques des membres TMS, lombalgies).

Effet sur la santé

L'activité physique au travail peut être la cause d'accidents de type traumatique, d'atteintes de l'appareil locomoteur qui peuvent être source d'handicap physique. Elle peut également entraîner fatigue et douleur qui sont souvent ignorées alors qu'elles sont des signes précoces de surcharge de l'appareil locomoteur à ne pas négliger. L'activité physique au travail peut également être à l'origine de risques cardio-vasculaires, toxiques ou d'hyperthermie et d'atteintes cutanées. Enfin, il est également important de ne pas omettre l'inactivité physique au travail qui constitue un risque de survenue de certaines pathologies ou d'accidents.

Maladies professionnels dues à un risque chimique

Omniprésents sur les lieux de travail, les produits chimiques passent parfois encore inaperçus. Pourtant de nombreux produits chimiques peuvent avoir des effets sur l'homme et son environnement. Repérer les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux et connaître leurs effets, constituent une première étape avant la mise en œuvre des moyens de prévention

adaptés. Colles, résines, fluides, diluants, dégraissants, colorants, peintures. Les produits chimiques sont présents dans tous les secteurs d'activité. Ils sont utilisés de façon délibérée en tant que substances (pures) ou plus fréquemment en tant que mélanges synthèse industrielle, analyse en laboratoire, traitement de surface, dépotage, dégraissage, nettoyage.

Les produits chimiques qui entrent en contact avec le corps humain (par les voies respiratoires, la peau ou la bouche) peuvent perturber le fonctionnement de l'organisme. Ils peuvent provoquer des intoxications aiguës à des effets plus ou moins graves et des intoxications chroniques. Sont, en outre, parfois à l'origine d'incendie et d'explosion et peuvent avoir des répercussions au-delà de l'entreprise sur l'environnement, en cas notamment de dysfonctionnements (renversement ou déversement accidentel, rupture de confinement, fuites).

Maladies professionnels dues à un risque biologique

Les micro-organismes, y compris les organismes génétiquement recombinés, les parasites et les cultures cellulaires susceptibles de provoquer une infection, une allergie ou une intoxication ces risques sont très élevés chez les individus qui travaillent dans le secteur de la santé.

Conclusion

L'homme a toujours exprimé le désir des protégés face à l'avenir. Aujourd'hui, il n'a jamais été autant protégé et pourtant le sentiment d'insécurité persiste voir est relancé. D'après avoir récolté un ensemble d'informations concernant sécurité au travail on poussera à l'étape suivantes de l'interprétation des ces résultats pour le pratique.

Introduction

Dans ce chapitre on va présenter les données recueillis pour notre recherche et en suite on va les analysés et les traités, au finale on va discuter sur les résultats qu'on a trouvés pour notre thématique.

4-1 Traitement et analyse des données

Tableau N02 : votre Entreprise a mis en œuvre un système de santé et de sécurité au travail (SSST)

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 2 | 1 | 5 | 8 | 7 | 3 | 9 | 4 | 4 | 43 | 66.15% |
| NON | 7 | 3 | 1 | 2 | 5 | 0 | 1 | 1 | 2 | 22 | 33.48% |

Le tableau montres que (66.15%) des travailleurs interrogés sont au courant de l'instauration d'un système de santé et de sécurité au travail par contre (33.48%) d'entre eux ignorent l'existence d'un tel système.

Tableau n°03 : commission d'hygiène et sécurité

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 3 | 2 | 5 | 7 | 6 | 3 | 10 | 5 | 3 | 44 | 65.69% |
| NON | 6 | 2 | 1 | 3 | 6 | 0 | 0 | 0 | 3 | 21 | 32.30% |

On a trouvé que (65.69%) des travailleurs affirment l'existence d'une commission d'hygiène au niveau de leur entreprise d'hygiène et sécurité, par contre on a (32.30%) des travailleurs qui ignore l'existence d'une commission d'hygiène qui sont probablement des nouveaux recrues.

Tableau n°04: il ya un ou quelques membres de commission d'hygiène et sécurité (CHS) de votre entreprise

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 0 | 2 | 6 | 3 | 7 | 3 | 8 | 5 | 3 | 37 | 65.92% |
| NON | 9 | 2 | 0 | 6 | 5 | 0 | 2 | 0 | 4 | 28 | 43.07% |

On a trouvé (65.92%) des travailleurs sont sensibiliser par les membres de la CHS, dans leur entreprise, et (43.07%) des travailleurs ne sont pas au courant ou bien ils ne connaissent pas les membres de cette commission d'hygiène et sécurité.

Tableau n°05: la sensibilisation au moins une fois aux dangers et risques liés à votre activité

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|-----------------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 1 | 2 | 3 | 5 | 7 | 3 | 8 | 3 | 2 | 34 | 52.30% |
| NON | 8 | 3 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 | 5 | 21 | 32.30% |
| Je ne me souviens pas | 0 | 0 | 0 | 5 | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 10 | 15.38% |

D'après ce tableau (52.30%) des travailleurs sont sensibilise au risque .répondre la sensibilisation globalement est faite autour des dangers grâce à l'importance du système santé sécurité au travail.et (32.30%) des travailleurs avec un taux moyens. (15.38%) vient en troisième position avec un taux faibles.

Tableau n°06 : les dangers et les risques qui sont liés à vos tâches ? Citez quelque exemple

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 0 | 1 | 4 | 5 | 6 | 2 | 7 | 3 | 2 | 30 | 46.15% |
| NON | 9 | 3 | 2 | 5 | 6 | 1 | 3 | 2 | 4 | 35 | 53.84% |

Dans ce tableau on trouve un taux très élevés des travailleurs sont au courant, avec un pourcentage de 46.15%, c'est-à-dire le travail fournis par le système de

la CHS est efficace vue que la plupart (53.48%) ne reconnaissent pas le danger et le risque liés à la tâche.

Tableau n°07 : les précautions nécessaires pour la prévention des risques qui sont liés à votre activité ? Comme : casque, lunettes, gants, chaussures de sécurité.

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 2 | 2 | 5 | 5 | 7 | 2 | 5 | 1 | 0 | 29 | 44.61% |
| NON | 5 | 2 | 0 | 1 | 2 | 1 | 3 | 4 | 3 | 21 | 32.30% |
| Non doté | 2 | 0 | 1 | 4 | 3 | 0 | 1 | 0 | 4 | 15 | 23.07% |

On trouve dans ce tableau que la plupart des travailleurs ont répondu par oui avec un pourcentage de 44.61%, cela prouve que les travailleurs adhèrent à la démarche et à la politique de l'entreprise au système de la CHS. Et (32.30%) des travailleurs ne prennent pas les précautions nécessaires pour la prévention. Volontairement ou grâce à des mesures incitatives et répressives. L'employeur est vigilant et fait les consignes. Les employés ont un niveau de maturité et de culture élevé.

Tableau n°08 : l'utilisation de l'extincteur en cas d'incendie

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|--------------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 6 | 3 | 6 | 2 | 8 | 3 | 2 | 4 | 1 | 35 | 53.84% |
| Non je ne sais pas | 3 | 1 | 0 | 8 | 4 | 0 | 8 | 1 | 5 | 30 | 46.15% |

D'après ce tableau, on trouve que la plupart des travailleurs engagent les exercices à utiliser les extincteurs avec un taux très élevés (53.84%). Et (26.08%) des travailleurs ont négligés à utiliser les extincteurs en cas d'incendie. Dans ce cas les employeurs subissent les exercices de simulation.

Tableau n°09 : les victimes d'un accident de travail

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 0 | 1 | 1 | 1 | 3 | 1 | 2 | 5 | 0 | 14 | 21.53% |
| NON | 9 | 3 | 5 | 9 | 9 | 2 | 8 | 0 | 6 | 51 | 78.46% |

D'après le tableau on trouve un taux très élevés (78.46%) des travailleurs ne sont pas au courant et ne considère pas comme une victime d'accident de travail par rapport à notre résultats. Qui veut dire l'apport de système santé sécurité au travail est positive voir que le nombre des questionnaires ont répondu par le négatif (21.53%), malgré que la plupart des questionnaires ont posé sur l'opérationnel, est ce malgré les questionnés ont cible les opérations.

Tableau n°10 : la sécurité au sein de l'entreprise

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 5 | 1 | 6 | 5 | 7 | 3 | 8 | 3 | 3 | 42 | 64.61% |
| NON | 4 | 2 | 0 | 5 | 5 | 0 | 2 | 2 | 3 | 23 | 35.38% |

Dans ce tableau n°9 (64.61%) des travailleurs ont au courant à l'existence de la sécurité au sein de l'entreprise. Par contre (35.38%) ont contre par ce que ne sont pas sentir. Touché par la sensibilisation voir la formation et l'on ressort un sentiment d'assurance auprès des travailleurs.

Tableau n°11: le système santé et sécurité existe dans votre entreprise

| S/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|--------|
| OUI | 2 | 2 | 5 | 6 | 7 | 3 | 7 | 4 | 1 | 38 | 58.46% |
| NON | 7 | 2 | 1 | 3 | 5 | 0 | 3 | 1 | 5 | 27 | 25% |

Dans ce tableau on trouve un taux très élevés (48.46%) des travailleurs ont au courant d'existants de système santé et sécurité au travail dans l'entreprise portuaire de Bejaia. Et (25%) ne sont pas au courant qu'il existe un système de santé et sécurité au travail.

Tableau n°12: le système SST existant dans votre entreprise est suffisamment performant pour réaliser vos tâches

| s/opérationnel | DDD | DL | DC | DMA | DR | DSI | DRH | DMI | DFC | Nombre | % |
|----------------|-----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|--------|-----|
| OUI | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 2 | 8 | 4 | 2 | 26 | 40% |
| NON | 9 | 3 | 5 | 6 | 8 | 1 | 2 | 1 | 4 | 39 | 60% |

D'après le tableau, on trouve (40%) sont rependus par l'affirmatif oui, et (60%) ne sont pas au courant qui veut dire on trouve que le système santé sécurité au travail n'est pas suffisante par apport a l'amplitude qui existe entre les deux chiffre dans ce le tableau.

4-2Discussion des résultats

L'objectif assigné à notre recherche c'est d'avoir et d'explorer qui le système management santé et sécurité instaure au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia et aussi les travailleurs sont au courant au système santé et sécurité au travail etace que le ce système doit améliore la performance des travailleurs de l'EPB et il doit réduire et démonie le taux des accidents de travail. Découvrir les différents risques menacent les travailleurs durent l'exécution de leur tâcheet mettre les travailleurs dans un cadre de prévention de ces risque professionnels.

A partir de notre étude effectuée qui port sur sécurité portuaire et l'étude des accidents de travail au sein de l'EPB nous avons abouti aux résultats suivants :

D'une manière générale on trouve quela Santé au travail à des parties indissociables de sa stratégie. A travers sa politique, elle a une vision de management englobant les axes stratégiques communs pour des objectifs de performance. Elle est Fondée sur un management viable. vivable et équitable

conciliant ainsi le développement économique avec la préservation de l'environnement et la protection de son personnel.

Dans le processus de la sécurité au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia les travailleurs ont interrogé la mise en place d'un système santé et sécurité au travail et cette étude accorde son importance chez les travailleurs de l'entreprise portuaire.

A partir des résultats de notre étude L'hygiène et la sécurité sont obligatoires dans une entreprise. L'employeur doit Assurer les conditions d'hygiène nécessaires à la santé de ses travailleurs par une protection Contre la poussière, les fumées, l'encombrement et la surcharge, lors de la circulation pendant La manipulation des matériaux, des produits et des marchandises, en cas d'incendie et D'explosion, leurs évacuations en cas de sinistre.

D'autres stratégies sont utilisées à la gestion les accidents de travail de l'EPB, Tel que le taux des accidents et les personnes qui sont victimes. Cette stratégie Elle s'applique à tous les accidents se produisant au sein de l'entreprise ou dans le cadre de protection les travailleurs de l'entreprise.

Ces résultats viennent de conformer notre première hypothèse qui exprimer l'efficacité du système de management santé et sécurité au travail à l'entreprise portuaire de Bejaia qui basé sur des performances des travailleurs de l'entreprise aux temps de l'instauration de ce système.

La deuxième hypothèse c'est l'étude de notre pratique, on examiner l'influence de système santé et sécurité au travail a fin de diminuer le taux des accidents de travail au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia. Les résultats obtenu dans cette recherche montre que l'efficacité de système santé et sécurité au travail et la performance des travailleurs par apport au nombre des accidents existant à l'entreprise.

La troisième hypothèse elle permet de conformé l'intégration des salariés de l'entreprise portuaire de Bejaia pour un meilleur résultat a fin de satisfaire les besoins des clients ont relation avec l'entreprise (marchandise, marché ...).

Conclusion générale

Dans le cadre de notre travail, nous avons essayé de démontrer l'importance d'une mission de sécurité portuaire comme une procédure de contrôle et de protection interne spécifique a des accidents.

En effet, de toute évidence, l'entreprise encourt toujours un risque, du fait que la majorité des décisions prises par l'entreprise peuvent être concernées par l'impôt, et que le sécurit portuaire sont multiples et d'évolution continue. Il en est de même du non respect des prescriptions de la sécurité qui peut exposé l'entreprise au risque, et qui peut mettre en évidence certaines irrégularités. Les conséquences sur la santé devant une telle intervention peuvent être lourdes pour l'entreprise.

L'accident de travail permet, d'une part, de détecter les zones de risque dans lesquelles l'entreprise peut effectuer des erreurs et des infractions qui peuvent engendrer des conséquences néfastes à l'encontre de cette dernière, et d'autre part, de se pencher sur des objectifs nouveaux en réalisant une synthèse de toutes les composantes de la fiscalité de l'entreprise , ce qui en fait constitue un pôle privilégié et un centre d'intérêt complémentaire.

En pratique, système de management santé et sécurité au travail n'est pas opéré comme étant une mission autonome, il constitue au contraire une partie intégrante. Présente des points communs avec certains aspects. Même s'il poursuit des objectifs plus étendus ; à l'inverse. Dans le cadre d'un contrôle.

La démarche d'une mission sécurité au travail permet d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques et démonie les accidents de travail, devra être au diapason des exigences nouvelles, c'est-à-dire être informé des nouvelles dispositions portuaire.



Liste bibliographique :

- 1-Martine Bonny. *Entreprise de manutention portuaire et régime d'emploi des ouvriers dockers* . 2014.
- 2-Patrick laine et Monica ferreica .*Manutention portuaire*. 2005.
- 3-Gérard patey –Vincent allais –Jean-Pierre. *Organisation du remorquage*. 2011.
- 4-Alexandre Baguet et Isabelle Lortal. *Les ports*. 2008.
- 5-Stéphane beuil et céline vizier .*Evaluer les risques professionnels. Document unique guide méthodologique*. 2005.
- 6-Préface Jean-Marie Peretti .*Management de la santé et de la sécurité au travail*. 2015.
- 7-Marie –Odile Safon.*La prise en charge des accidents du travail et l'organisation de la médecine du travail*. 2017.
- 8-Sabrina Auduberteau. *La prévention des risques professionnels*. 2012.
- 9-Marie –Odile sofan-véronique suhard .*l'insécurité au travail et son impact sur la santé*. 2017.
- 10-LIERS Claire. Gabbai Philippe .*Système de management de la sécurité et de la santé au travail*. 2009.
- 11-Robert Castel Seuil. *L'insécurité sociale*. Paris 2003.

12-Némitz Michel .*Les causes de l'insécurité*. 2009.

13-Professeur Régis de Gaudemaris. *Les maladies professionnelles (109c)* 2004.

14-Diane Bruneau Lise Laplante. *Accidents de travail*.2003.

15-Colbert Maries .*insertion professionnels des travailleurs*. Dunod, paris, 2003.

Les articles :

Cartographie des risques majeurs du grand port maritime de la Rochelle. Version de travail .2013.

INPRP. Instituts national de prévention des risques professionnels. 2015.

Les manutentions portuaires. Paysage institutionnel et réglementation applicable, ED 943, 2005.

Insécurité de l'emploi et exercice des droits dans le travail, Dares analyse n.92 .2015.

Sécurité et santé dans les ports. Bureau international de travail. Première édition 2005.

Prévention des risques professionnels. Etablissement de santé, sociaux et médicaux . 2012.

PDF.

1. <http://www.inrs.fr/risques/activite-effets-sante.html> santé et sécurité
au travail stand PO.

2. <http://www.futura-science.com/fr/definition>.

Questionnaire

Questionnaire de recherche sous le thème suivant : La Sécurité Portuaire (étude des accidents de travail a l'entreprise portuaire de Bejaia)

En vue de la préparation de mémoire de master en psychologie de travail et des organisations, portant sur le thème déjà cité, nous vous serons grès de bien vouloir collaborer.

L'objectif de ce présent questionnaire est de connaitre mettre en évidence l'apport du SMSST (système santé et sécurité au travail) en matière de réduction des accidents de travail.

Tout en garantissant l'anonymat, nous vous rappelons que ce présent questionnaire sera exploité exclusivement à des fins pédagogiques dans la cadre de notre mémoire de fin de cycle.

Nos remerciements anticipés pour votre aimable collaboration et votre disponibilité.

1. Dans quels secteurs d'activités travaillez –vous ? Fonction et responsabilité

.....
.....

2-Savez-vous que votre Entreprise a mis en œuvre un système de santé et de sécurité au travail (SSST) ?

Oui Non je ne savais pas

Si qui a mené cette action de sensibilisation

3- Avez- vous une commission d'hygiène et sécurité.

Oui Non

4-Connaissez-vous un ou quelque membre commission d'hygiène et sécurité (CHS) de votre Entreprise ?

Oui

Non aucun

5-Avez-vous été sensibilisés au moins une fois aux dangers et risques liés à votre activité ?

Oui

Non

je me souviens pas

6-Connaissez-vous les dangers et les risques qui sont liés à tâches ? Citez quelques exemples ?

.....
.....

7-Prenez-vous les précautions nécessaires pour la prévention des risques qui sont liés à votre activité ? Comme : casque, lunette, gants, chaussures de sécurité.

Oui

Non

Non doté

8-Savez-vous utiliser l'extincteur en cas d'incendie ?

Oui

Non je ne sais pas

9-Étiez -vous victime d'un Accident de travail ?

Oui

Non

-Si oui, Citer les causes de cet accident ?

10- Sentez –vous en sécurités au sein de l’entreprise ?

Oui

Non

Explique.....
.....

11- Selon vous est ce que le système santé et sécurité existant dans votre entreprise ?

Oui

Non

12- Considéz –vous le système SST existant dans votre entreprise est suffisants performant pour réaliser vous tâche ?